

## DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

### AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-7	<p>Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ARE, Arbor&amp;sens et la commune de Valdallière pour l'organisation d'un DDTour sur le thème :</p> <p>Plantation, valorisation économique, insertion : la filière bois-bocage énergie comme levier de transition du Bocage Virois</p>	<p>Art. 1 : adopter la convention proposée (jointe en annexe),</p> <p>Art. 2 : signer ladite convention et de la mettre en œuvre ainsi que tous les actes et documents s'y rattachant,</p> <p>Art. 3 : insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE